

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Types d'énergies renouvelables	Proposition de la commune
Géothermie	Toute la zone urbanisée de la commune y compris les fermes isolées
Méthanisation	Aucune zone n'est proposée après étude des caractéristiques du territoire et la localisation de la conduite de gaz sur laquelle les projets sont susceptibles de se raccorder : • Pour une implantation à l'ouest de la commune, il y a la problématique des vents dominants. • Pour une implantation au nord, il y a la présence du golf et du projet touristique. • Pour une implantation au sud la conduite se trouve en bordure de la RD 443 et une implantation aurait un fort impact paysager en entrée de commune.
Eolien	Aucune zone proposée le territoire est incompatible
Hydraulique	Aucune zone proposée, les débits sont insuffisants
Photovoltaïque sur toiture	Toute la zone urbanisée de la commune y compris les fermes isolées
Photovoltaïque au sol	Afin de préserver les paysages et de maintenir la continuité écologique : • Proposition d'exclure une zone tampon de 500 m autour des zones bâties et des principales routes • Proposition d'exclure les parties boisées • Proposition d'exclure la zone classée trame verte et bleue